

CANAL

N° 14 - juin 2001

LE BULLETIN COMMUNAL DE VERVIERS

Sommaire

- La nouvelle équipe choisie par les Verviétois p.2-3
Pourquoi augmenter les taxes ? p.3
Les Fêtes de Wallonie : programme musclé p.4
Plus de 80 confréries gastronomiques le 26 août p.4
Tout savoir sur les collectes FOST + p.6-7
24 juin : le 20ème Grand Jogging de Verviers p.11

URL ville : www.verviers.be
E-mail : info@verviers.be



20e Grand Jogging de Verviers
24 juin 2001 - 15 heures

La lecture de la déclaration de politique générale devant le Conseil communal m'a permis de définir, au nom de la majorité, les grands axes de notre politique pour la prochaine mandature.

Notre premier souci est que Verviers redevienne une ville sûre où tous et toutes retrouveront un sentiment de sécurité auquel ils ont droit. La mise en place de la nouvelle police locale et la réorganisation d'ores et déjà en cours devraient rendre à notre corps de police la motivation et l'efficacité réclamées par les Verviétois.

Une politique sociale ouverte à de nouveaux champs d'action (égalité des chances, emploi, handicapés) nous permettra de lutter contre les poches de pauvreté qui subsistent encore dans notre cité et de rompre l'isolement de celles et ceux qui se sentent «différents».

L'aménagement urbain, avec le projet pilote de rénovation de la rue Spintay, la protection des espaces verts, la propreté des rues et la convivialité accrue du centre-ville sont d'autres priorités.

La réforme de l'administration, modernisée grâce aux technologies nouvelles lui permettra d'être plus proche encore des citoyens. Elle s'inscrit dans cette autre volonté de mettre notre personnel au service du public dans un esprit d'une citoyenneté nouvelle.

Enfin, tout en maintenant le cap d'une gestion rigoureuse des finances publiques, nous entendons rendre à Verviers l'ambition qui lui a fait défaut dans le passé : sur le plan économique et commercial où de récents et spectaculaires succès ont ouvert la voie (outlet mall, cinémas, technopole et métiers de l'eau) mais aussi sur les plans culturel, sportif et touristique où Verviers trouvera un nouvel élan pour réaffirmer sa vocation de pôle régional au sein d'une communauté urbaine à bâtir.

Verviers est redevenue une Ville qui bouge... et ça ne fait que commencer.

Votre Bourgmestre,
Claude Desama.

Voici ceux et celles
qui s'engagent à servir
au mieux votre Ville

Nouvelle équipe

37 femmes au Conseil



Photo : Jacques Spitz

Le Collège échevinal en réunion.

Le 8 octobre 2000, 37 hommes et femmes ont été choisis pour représenter la population au Conseil communal. Petit rappel de nos institutions :

1. Le Conseil communal : élu tous les 6 ans, c'est le Parlement de notre Ville. Il vote le budget, les règlements de police et d'administration intérieure, arrête les plans d'aménagement, passe les marchés. Aucun parti n'ayant eu la majorité absolue, une coalition, en l'occurrence PS-PSC, a été formée forte de 23 sièges. Le Conseil se réunit une fois par mois le lundi soir.

2. Le Collège échevinal : constitué du Bourgmestre, des Echevins et du Secrétaire Communal, il compte 10 personnes et se réunit une fois par semaine le mardi matin. Le Collège est le Gouvernement de la commune qui instruit et exécute les décisions du Conseil communal. Il s'occupe de la gestion journalière.

3. Le Bourgmestre : nommé par le Roi, en principe parmi les membres du Conseil communal, il est le chef de la police, a une mission d'officier d'état civil qu'il délègue à un Echevin, et est responsable de la sécurité.

Le Collège échevinal

LE BOURGMESTRE : Claude Desama (PS)

Après plus de trois mois de transition assurée avec élégance par le Bourgmestre sortant Jean Marie Raxhon, Claude Desama a prêté serment devant le Gouverneur de la Province de Liège le 11 avril dernier. Claude Desama est né le 9 octobre 1942. Professeur d'Université, titulaire des chaires d'histoire économique et sociale et d'histoire de l'Europe, Claude Desama gère les Affaires économiques, le Commerce et l'Information, en plus des compétences dévolues au Bourgmestre.

1er Echevin : Michel Halleux (PSC)

Michel Halleux retrouve la charge des Affaires sociales, de la Famille, de la Jeunesse, des Quartiers d'Initiatives, du 3ème âge, des Plaines de jeux, des Cultes et exerce la tutelle sur le CPAS.

2ème Echevin : Julien Mestrez (PS)

En charge comme par le passé de l'Instruction publique, Julien Mestrez y ajoute les Affaires Culturelles de la Ville. Il préside notamment le Centre Culturel Régional, mais gère aussi le Conservatoire, l'Académie des Beaux-Arts et les Musées.

3ème Echevin : Marc Elsen (PSC)

Deuxième mandat pour cet Echevin chargé cette fois de l'Environnement et de l'Urbanisme. Les permis d'urbanisme et autres, c'est lui. La gestion des déchets, du patrimoine et l'aménagement du territoire, c'est encore lui, de même que la rénovation urbaine.

4ème Echevin : André Denis (PS)

Il est notre grand argentier, l'homme des finances, des taxes, de l'abattoir, des intercommunales. Autant de matières techniques et vitales dont il retrouve la responsabilité avec plaisir.

5ème Echevin : Jean Marie Delobel (PSC)

Quittant la Culture, le voici aux Travaux, grand défi s'il en est, auquel on ajoutera la propreté publique, la régie foncière et le logement.

6ème Echevin : Michelle Dupuis (PS)

La «petite nouvelle» pour un nouvel Echevinat, celui de l'Emploi, de l'Égalité des chances et de la personne handicapée. Un Echevinat à vocation sociale pour encadrer les personnes moins favorisées, ayant également pour mission de développer les initiatives d'insertion professionnelle.

et hommes Communal

7ème Echevin : Jean Marie Legros (PSC)

Lui aussi est nouveau. Cet ingénieur civil, professeur d'informatique, reste dans son domaine puisqu'il se charge de l'Informatique en plus du Personnel, de la Population, de l'Etat civil et des Anciens Combattants.

8ème Echevin : Michel Reip (PS)

Déjà Echevin des Sports au début de la précédente législature, il revient au même poste avec en sus les Fêtes, le Tourisme, les Jumelages. Il préside notamment le Centre Touristique de la Laine et de la Mode.

Les Conseillers communaux



Les 37 Membres du Conseil communal.

Outre leur présence aux séances du Conseil, les Conseillers sont actifs dans des sections où l'on présente le contenu des dossiers par département ; les sections sont présidées par l'Echevin compétent. Par famille politique, il s'agit de :

PS : J.-F. Istasse, M. Dethier, R. Botterman, L. Casavecchia vve Gillet, J. Bousmanne, P. Cantella, D. Nyssen, H. Aydin et M. Targnion.

PSC : N. Dukers, J. M. Raxhon, J. Flamand épouse Wathelet, J. Renonnet épouse Maréchal et S. Lenoir épouse Jaumin.

PRL : J. Charlier, J. Zurstrassen, A. Luybaerts épouse Van Hees, M.-Ch. Pironnet épouse Polis, J.-P. Van De Wauwer, F. Farine, A. Lepas.

Ecolo : Y. Henry, M. Knauer vve Vandevoorde, R. Baivier et Ph. Kriescher.

Verviers Librement : F. Breuwer et V. Leidgens

FNB : J.-M. Boland

Augmenter certaines taxes : pourquoi?

La décision du Conseil communal de majorer certaines taxes après 12 ans de paix fiscale était nécessaire pour éviter de voir notre Ville plonger dans un marasme financier comme cela s'est présenté à Liège, Namur, Charleroi, Mouscron et d'autres villes de Wallonie et de Flandre.

Les efforts consentis au cours des six dernières années pour réduire la dette de près d'un milliard de francs tout en améliorant très nettement le cadre de notre Ville ont été réalisés grâce à une rigueur financière de tous les instants.

Aujourd'hui, des dépenses inattendues imposent un effort fiscal afin de poursuivre l'assainissement de nos finances. Ces dépenses ont pour nom : réforme des polices, revalorisations barémiques, politiques nouvelles d'aide à l'emploi, autant de charges imposées aux communes par la Région wallonne et l'Etat fédéral, sans contrepartie nécessaire à leur réalisation. Toutes ces dépenses supplémentaires ont conduit à créer en quelques mois un déficit du budget. Verviers, comme beaucoup d'autres communes, a donc augmenté certaines taxes pour éviter de se trouver à nouveau dans un engrenage dangereux qui pourrait limiter certains services à la population, mais aussi retarder tous les travaux qu'il reste à réaliser pour rendre à Verviers un visage convivial, une image plus accueillante encore. De plus, il était nécessaire de faire face aux besoins de sécurité. Cet effort fiscal ne sera pas renouvelé d'ici la fin de la législature.

Fêtes de Wallonie

24 et 25 août : tous à l'Harmonie !

Les Fêtes de Wallonie
démarrent à
Verviers !

Du jamais vu à Verviers : les Fêtes de Wallonie vont prendre leur envol dans

notre Ville ! Retenez bien les dates : 24 et 25 août prochains, et ce grâce à une collaboration renforcée entre notre Ville et la Province de Liège.

Il importe de se montrer à la hauteur de l'événement animé par le Centre Culturel Régional. Le programme s'annonce copieux, varié, pour tous les goûts, comblant petits et grands.

Les Fêtes de Wallonie seront prolongées par la journée annuelle des confréries gastronomiques le 26 août.



William Dunker au Grand-Théâtre le 25 août.

Vendredi 24 août à l'Harmonie

De 16h15 à 19h : émission Liège Soir (RTBF Liège/Radiolène)

Dès 17h : Jean-François Maljean quartet. Rassemblement de Verviétois connus tous horizons confondus

18h30 : ouverture officielle des Fêtes de Wallonie – discours de M. Paul Bolland, Gouverneur de la Province et de M. Claude Desama, Bourgmestre de Verviers. Présence du groupe choral «la Maîtrise de Verviers».

Samedi 25 août : parc et salle de l'Harmonie

Stands divers, démonstrations sportives, bar et restauration. Sur le kiosque et dans la salle, plusieurs concerts dont le quintet Guy Cabay avec notamment Steve Houben et Jacques Piroton, Sabrina Klinkenberg, André Borbé, Mac Rahl (musique celtique). Entrée gratuite.

A 20 heures au Grand-Théâtre : William Dunker en concert. Entrée : 150 frs.

A 22h30 au «Spirit of 66» : concert de «Froidebise» (blues français). Tous les détails dans la presse locale.

Dernier week-end d'août :
à consommer sans modération !

Dimanche 26 août : 18ème journée annuelle des confréries gastronomiques de Wallonie et de Bruxelles

Si vous faites régime ou si vous ne buvez que de l'eau plate, surtout ne vous promenez pas rue Jules Cereche le dimanche 26 août prochain car vous risqueriez de succomber ! En effet lorsque 80 confréries gastronomiques se rassemblent, les yeux ne savent plus où regarder, l'estomac est sollicité de toutes parts : bière de Chimay, Lev' Gos, Makêye, Remoudou, tarte de Jodoigne, Stofé de Wavre, matoufé, escargots, tarte au sucre, tarte au riz de Verviers bien entendu, et nous en passons, près de 80 produits se bousculeront le long de la Vedre pour un marché des confréries qui accueille depuis 18 ans plusieurs milliers de visiteurs. Cette organisation, on la doit à la confrérie verviétoise de la Vervi-Ri aidée de la Cloche d'Or de St-Jacques, du Lev'Gos, des Magneûs d'Makêye de la Gleize et la Seigneurie du Remoudou, en collaboration avec la Ville de Verviers et le soutien de la Province de Liège. Le marché ouvrira ses portes à 10 heures. Il sera agrémenté de diverses animations musicales et autres.

A 11h15, le grand cortège des confréries

Celles-ci se réuniront pour une partie officielle à l'Harmonie, après quoi, en tenue d'apparat, elles formeront un cortège de plus de 300 personnes, fanfare en tête, qui parcourra les rues de Verviers selon l'itinéraire suivant : rue de l'Harmonie, rue du Brou, piétonnier place Verte, Pont aux Lions, piétonnier place du Martyr, rue du Marteau, Pont du Chêne, rue Saucy, rond-point Parotte et rue Jules Cereche.

Patrimoine

Vieuxtemps, Chapuis, fontaines et crucifix vont faire peau neuve

Au détour d'une promenade dans Verviers, vous avez peut-être pensé que tel ou tel élément de notre patrimoine aurait bien besoin d'un petit «lifting» : une fontaine, une statue, un monument par exemple. Ce sera bientôt chose faite dans le cadre d'une opération générale consacrée à la remise en état du « petit patrimoine populaire wallon » et largement subsidiée par la Région wallonne.

Plusieurs propositions ont été formulées par les Comités de Quartiers, le groupe « sentier » du PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature), par les services des Travaux, de l'Environnement et plusieurs Echevins.

Le Collège échevinal a retenu les chantiers suivants :

- réfection des monuments aux morts à Mangombroux, Heusy, Stembert et Ensival;
 - nettoyage du monument Vieuxtemps, place Vieuxtemps;
 - réfection du crucifix au Pont Renier;
 - réfection des réverbères du parc Fabiola, du square Lekeu et de la Place de la Victoire;
 - rénovation du cadran de l'horloge de l'ancien Hôtel de Ville d'Ensival;
 - remise en fonction de la fontaine publique rue Mallar et de la fontaine place Natalis à Stembert;
 - nettoyage de la statue Chapuis place du Martyr.
- Bref, de quoi embellir un peu plus encore notre cité.

Vaccin contre la polio : changements

Le vaccin contre la poliomyélite est le seul obligatoire dans notre pays. Il est donc soumis à des règles dont certaines ont changé au 1er janvier 2001.

Le vaccin à base de virus tués a été choisi. Il est injectable et s'administrera de préférence sous forme d'un vaccin combiné incluant d'autres vaccins recommandés aux nourrissons. La première dose devra être administrée à l'âge de 2 mois au lieu de 3.

Lors de la déclaration de naissance, l'Administration communale remettra un avis indiquant la date limite de vaccination.

Le document attestant la preuve de la vaccination est à renvoyer ou à remettre au Service des Affaires sociales, place du Marché, 31-4800 Verviers.

Piscines

Un plongeon estival dans nos piscines ?



Soyons optimistes : l'été sera chaud dans les t-shirts, dans les maillots, chantait Charden, et nos piscines extérieures seront là pour vous rafraîchir.

LA PISCINE DE VERVIERS

rue Khavée - Verviers
Tél : 087/338.739

En été, la piscine se mue en un espace de détente idéal tant pour la pratique sportive que pour la trempette; sa vaste terrasse constitue un bel endroit pour des séances de bronzage.

Heures d'ouverture :

En semaine :

- le matin : de 7h45 à 13h15
- l'après-midi :
 - lundi et jeudi de 13h30 à 18h
 - mardi et vendredi de 13h30 à 19h
 - mercredi de 15h à 18h30
 - samedi de 15h à 19h
- en soirée : mardi de 20h45 à 22h
jeudi de 21h15 à 22h30
- dimanche : de 10h à 13h

Tarifs :

Adultes : 75 BEF
Enfants et pensionnés : 65 BEF
Carte de 10 bains (valable 3 mois)
Adultes : 700 BEF
Enfants et pensionnés : 600 BEF
Abonnement pour 60 bains (valable 10 mois)
Adultes : 3.400 BEF.
Enfants : 2.700 BEF.

LA PISCINE DE MANGOMBROUX

Avenue Reine Astrid, 194 - Heusy
Tél : 087/220.472

Avec son espace vert réaménagé pour les bains de soleil et la détente, la piscine de Mangombroux dont le bassin pour enfants est fin prêt, est ouverte tous les jours du 1er juillet au 31 août de 10h30 à 12h30h et de 14h30 à 18h30; le dimanche jusqu'à 18h.

Tarifs

Enfants (jusqu'à 12 ans): 35 BEF
Adultes: 50 BEF

LA PISCINE D'ENSIVAL

Rue Préry-Ensival
Tél : 087/221.578

Blottie au cœur d'une zone calme et verdoyante, la piscine dispose d'un grand bassin (33m x 11m), d'un petit bassin (10m x 8m) et d'une pelouse solarium. Ouverture : du 1er juillet au 31 août 2001 de 13h30 à 19h.

Tarifs

Adultes: 55 BEF
Abonnements : 1.000 frs (30 bains adultes)
Enfants: 45 BEF
650 frs (30 bains enfants)
Visiteurs: 30 BEF

Nagez heureux !

Plaines de jeux Service complet



Avec les vacances scolaires d'été, les plaines de jeux communales reprennent vie. Elles seront ouvertes le 2 juillet pour fermer leurs portes le 31 août, offrant comme chaque année de nombreux services. Aide-mémoire.

Situation

- Verviers : plaine Peltzer - rue de la Concorde
- Heusy : plaine Deru - rue Fontaine au Biez
- Ensival : bassin de natation du Préry
- Petit-Rechain : domaine des Tourelles route de Grand-Rechain

Heures d'ouverture : de 8h30 à 17h tous les jours sauf le week-end et jours fériés.

Pour qui ? pour tous les enfants en âge d'école maternelle ou primaire.

Activités : jeux pour l'extérieur et intérieur, natation, promenades, animations diverses organisées par des moniteurs qualifiés.

Repas : le potage est offert à midi.

Prix/ inscriptions : un droit de 60 frs par jour est demandé à chaque enfant. Il est de 150 frs maximum pour 3 enfants ou plus d'une même famille. Aucune inscription préalable n'est nécessaire. Une assurance est souscrite par la Ville contre les accidents.

Garderie :

- Plaine Deru : école rue des Hospices
- Plaine Peltzer : école rue Ortmans
- Plaine des Tourelles : école rue N. Arnold à Petit-Rechain
- Plaine d'Ensival : école gardienne rue Snoeck à Ensival.
- Horaire : dès 7 heures et de 17h à 17h30

Déplacements vers les plaines :

- soit directement à partir de 8h30
- soit sous la conduite d'un aide-moniteur au départ des 4 écoles (garderies) à 8h
- Pour la plaine Deru, un transport gratuit par bus du TEC est assuré dès 8h15 au départ de la rue des Hospices (école garderie) selon l'itinéraire suivant : rue des Hospices, Place St-Remacle, Parvis St Antoine, rues de la Chapelle (école), du Peignage (centre récréatif), Carl Grün (école), chemin Ma Campagne, école de Stembert centre, bas avenue Jean Lambert, stade Bielmont, avenue de Spa, Rouheid.

Retour vers 17h30 (même itinéraire en sens inverse).

Renseignements : Echevinat des Affaires sociales, de la Famille et de la Jeunesse : 087/325.290.

Verviétois, l'heure est au tri (plastiques- métaux- cartons)



FOST Plus a démarré !

L'Environnement, c'est la qualité de la vie. Tout citoyen doit y penser, chaque jour, chaque semaine. C'est dans cette optique que les collectes sélectives FOST PLUS (PMC et papiers/cartons) ont démarré dans notre Ville.

Vous aurez trouvé dans votre boîte aux lettres voici peu une information expliquant le principe de ces collectes. Un rappel s'impose.

Principe

L'ASBL Fost Plus a signé une convention avec Intradel chargé du traitement des déchets. Elle organise des collectes dites "sélectives". Le but est **d'une part** de récolter dans un sac bleu vos bouteilles en plastique (d'eau, de lait,...), vos flacons en plastique (adoucisant,...), vos métaux (boîtes de conserve,...) et vos cartons à boissons (berlingots de lait,...) et **d'autre part** les papiers/cartons. Tout ceci pour permettre le recyclage d'un maximum de déchets d'emballage.

Discipline

IL FAUT TRIER SCRUPULEUSEMENT. Dans le même sac, vous rassemblez donc les déchets décrits ci-dessus et RIEN D'AUTRE. Pas question d'y ajouter des sachets en plastique, d'autres boîtes en plastique ou déchets divers. Si possible, rincez les déchets, surtout les boîtes de conserve. Car le dernier tri est manuel : pensez aux travailleurs chargés de cette opération ! Et puis gare ! Si on dépasse 20 pourcents de déchets non autorisés dans les sacs, Intradel devra payer Fost Plus... et fera payer les communes !

Organisation

Verviers est découpé en 8 zones auxquelles correspondent les jours de tournées de ramassage des sacs. Vous trouverez dans «Canal V» les cartes de ces zones avec les noms de rue. Cherchez votre rue et vous trouverez votre zone, donc votre jour de ramassage repris dans le tableau ci-contre.

Le sac

Il s'agit de sacs bleus que vous pourrez acheter 5 francs dans les endroits habituels où vous trouvez les sacs poubelles de la Ville. Il est primordial de les déposer, tout comme les papiers/cartons, soit avant 6 heures du matin le jour de la collecte, soit la veille au soir. **Attention : tout sac au contenu non conforme sera laissé sur place (avec un autocollant rouge d'avertissement)!**

Parcs à conteneurs: quotas augmentés

Bonne nouvelle pour celles et ceux qui fréquentent les parcs à conteneurs. La société Intradel a décidé l'augmentation du quota de déchets annuels déposés par les détenteurs d'une carte quota. Dorénavant, on pourra déposer aux parcs à conteneurs des inertes et des encombrants à hauteur de 5 mètres cubes par an et par ménage au lieu de 3 mètres cubes l'an passé. Qu'on se le dise !



"Edu-composteurs"

Démonstrations et conseils

Renseignements :
Service Environnement :
087/325.352.

EMBALLAGES

ZONES EMBALLAGES P.M.C.
(sacs bleus)

VERVIERS 2,4,6,7,8
1er et 3ème lundi

VERVIERS 1, 5
1er et 3ème mardi

VERVIERS 3
1er et 3ème mercredi
(15/8 reporté 18/8)

PAPIERS CARTONS
(ficelés ou dans des caisses)

VERVIERS 1
(Stembert Ouest)
1er mercredi

VERVIERS 2
(Petit-Rechain)
1er jeudi
(1/11 reporté au 3/11)

VERVIERS 3
(Ensival/Polleur)
2ème lundi

VERVIERS 4
(Heusy)
2ème mardi

VERVIERS 5
(Stembert Est)
2ème mercredi

VERVIERS 6
(Ensival + Lambermont)
4ème lundi

VERVIERS 7
(Centre)
4ème mardi
(25/12 avancé au 22/12)

VERVIERS 8
(Boulevard/Hougnes)
4ème mercredi

Le compost. Une technique que vous connaissez sans doute mais dont les règles de base ne sont pas toujours respectées. A Verviers, une équipe d'"édu-composteurs" bénévoles est à votre disposition. Quinze personnes convaincues que chaque ménage est capable de composter ce qui peut l'être. Le tout est de changer, facilement, quelques habitudes avec toujours ce même objectif : diminuer la quantité de déchets.

Que vous proposent nos "édu-composteurs" ?

De les rencontrer au site de démonstration de la Ville, rue de Limbourg, dans le parc Marie-Henriette les samedis 16 juin,

7 juillet, 4 et 18 août, 1er et 15 septembre, 6 et 20 octobre de 10 à 12 heures.

Des démonstrations « à la carte » sur le site, en dehors des dates ci-dessus, à l'attention de votre association, comité de quartier, classe,...

Des conseils téléphoniques;

Une visite à votre domicile, dans la mesure du possible, si le compost pose problème alors que vous avez tout essayé;

Des conseils et petits trucs, déjà relayés par la presse locale depuis janvier.

Renseignements : Service Environnement, rue du Col-lège 62 - 4800 Verviers
Téléphone : 087/325.355.

Des minimexés mis au travail Voici les "Eco-cantonniers"

Non, le CPAS n'est pas qu'un Bancontact pour les sans revenu. Le CPAS met également sur pied des projets sociaux comme cette convention avec la Ville de Verviers pour remettre au travail des minimexés. Ceux-ci deviendront "éco-cantonniers".

Quel en est le principe ?

Le CPAS décide d'engager sous contrat d'emploi à durée déterminée 10 personnes touchant le minimex et les met à la disposition du service des Travaux de la Ville. Là, ils travaillent comme "éco-cantonniers" et reçoivent une formation technique et théorique "sur le tas" grâce à l'encadrement du service et à la formation donnée par l'Institut Eco-Conseil. L'intérêt pour le travailleur est d'entrer dans le circuit du travail et de percevoir un salaire supérieur au minimex. De

plus, à la fin de son contrat, sa formation l'aidera à se réinsérer professionnellement et dans le cas contraire lui permettra de toucher les allocations de chômage. L'avantage est donc social et économique.

Concrètement, les "éco-cantonniers" seront chargés de l'entretien et de l'embellissement de nos lieux publics, des accotements et des chemins de campagne.

La Ville y trouve aussi son compte en disposant de main d'œuvre supplémentaire au service des Travaux pour un coût limité à 4.≤000 frs par personne, le reste étant pris en charge par le CPAS, lequel reçoit lui-même les aides nécessaires du fédéral. Signalons encore que les "éco-cantonniers" recevront un équipement de travail fourni par la Ville.

ANNEE SCOLAIRE 2001 - 2002



Ecoles Communales de Verviers

Enseignement communal

Nos écoles communales conservent un succès remarquable comme en témoignent les 3.000 élèves qui les fréquentent chaque année. Dans toutes les écoles communales de Verviers, les inscriptions seront prises aux dates et heures suivantes :

- Tous les jours de 8h10 à 12h et de 13h30 à 15h30 jusqu'au 30 juin;
- Le lundi 27 août de 10 à 12h et de 16 à 18h;
- Le mardi 28 août de 16h à 18h;

- Les mercredi 29, jeudi 30 et vendredi 31 août de 10 à 12h et de 16 à 18h;
- Le samedi 1er septembre de 10 à 12h;
- Tous les jours à partir du 1er septembre.

Les directeurs d'écoles seront disponibles à d'autres moments qui seront précisés dans un prospectus bientôt déposé dans les boîtes aux lettres.

Attention : l'inscription dans un établissement d'enseignement primaire se

prend au plus tard le premier jour ouvrable du mois de septembre. Cette obligation concerne toutes les écoles sans exception. Par contre, l'inscription dans l'enseignement maternel reste possible toute l'année.

Informations : Bureau de l'Instruction publique, tous les jours ouvrables de juillet et août de 8 à 12h et de 13h30 à 16h. Tél. : 087/325.265 ou 325.266.

Enseignement supérieur

Institut supérieur Pédagogique et Economique (Haute Ecole Charlemagne - Implantation de Verviers)

(rue des Wallons, 44 - 4800 Verviers)
Tél. : 087/332.947 - Fax : 087/337.249

Options :

- Instituteur(trice) primaire;
- Graduat en gestion hôtelière;
- Graduat en secrétariat de direction.

Institut supérieur industriel (Haute Ecole Charlemagne - Implantation de Verviers)

(rue de Séroule, 8 - 4800 Verviers)
Tél. : 087/292.740 - Fax : 087/231.423

Options :

- Candidature Ingénieur industriel polyvalent;

- Ingénieur industriel en textiles techniques;
- Ingénieur industriel en emballage et conditionnement;
- Graduat de technologue de laboratoire médical.

Institut Sainte Claire (Haute Ecole ISELL)

(rue Sècheval, 34 - 4800 Verviers)
Tél. : 087/300.092 - Fax : 087/350.904

Options :

- Graduat en secrétariat de direction/langues;
- Régendat en habillement;
- Graduat en mode, conception technique et stylisme.

Haute Ecole Rennequin Sualem

(rue aux Laines, 89 - 4800 Verviers)
Tél. : 087/331.980 - Fax : 087/331.980

Option :

- graduat en Bureau de dessin et organisation en construction.

Ecole d'Infirmières

(Haute Ecole André VÉSALE - Implantation de Verviers)

(avenue Peltzer, 40 - 4800 Verviers)
Tél. : 087/291.040 - Fax : 087/221.689

Académie et Conservatoire : inscriptions

Les inscriptions à l'Académie des Beaux-Arts se feront à partir du lundi 3 septembre, du lundi au vendredi de 18h à 19h30. Pour les élèves de 12 ans et plus, se munir d'une carte d'identité. Gratuité pour les élèves de 6 à 12 ans inscrits dans un enseignement fondamental reconnu. Minerval pour les plus de 12 ans; différentes exemptions possibles.

Renseignements au 087/224.542.

Le Conservatoire procédera aux inscriptions des élèves de l'année scolaire 2001-2002 dès le 31 août 2001 à partir de 15 heures. Gratuité pour les élèves de moins de 12 ans; nombreuses exemptions au-delà de 12 ans.

Renseignements au Conservatoire (087/335.252 ou 337.690) en semaine de 14 h à 18 h et le samedi de 9h à 15h.

Les kermesses de l'été à Verviers

Voici le calendrier des kermesses qui s'implanteront sur le territoire de notre commune durant l'été :

Heusy :	du 16 au 19 juin
Stembert :	du 21 au 25 juillet
Petit-Rechain :	du 28 au 31 juillet
Ensival :	du 11 au 14 août
Lambermont :	du 18 au 21 août
Verviers :	du 1er au 9 septembre

Ecole des Boulevards

Anciens, *retrouvez-vous !*

L'Ecole communale des Boulevards, rue de Liège à Verviers, est une bien vieille dame ! Mais à l'âge de 100 ans, s'il vous plaît, elle se porte comme un charme, et du reste, elle célébrera son centenaire avec faste. Un comité des fêtes du 100ème, composé d'anciens bien sûr, a prévu les festivités suivantes :

Vendredi 22 juin : salle de l'Harmonie dès 19h : séance académique suivie du repas des retrouvailles
Samedi 23 juin à l'école des Boulevards à 11h : inauguration de l'exposition réunissant de très nombreuses photos d'anciens, du matériel scolaire d'époque, des livres,...

De 12h à 19h : visite de l'école, exposition, spectacles présentés par les élèves.

Renseignements :
087/223.842.

Pour les handicapés physiques

L'Aide à la *Vie Journalière*

D'ici quelques années, notre commune sera dotée de logements sociaux spécialement aménagés pour les handicapés ne vivant pas en institution. Une initiative que l'on doit à l'ASBL AVJ Wallonie (aide à la vie journalière) qui disposera d'une cellule à Verviers. Celle-ci signera une convention avec la Régionale Verviétoise, société de logements sociaux bien connue, laquelle prévoira dans ses prochains logements situés sur le site Snoeck à Ensival des logements spécialement aménagés pour les personnes handicapées moteur, qu'elles vivent seules ou en famille. Celles-ci pourront donc habiter en toute facilité aux côtés d'autres habitants valides. Elles retrouveront une autonomie, une façon d'organiser leur propre vie et pourront ainsi entrer en relation avec les autres.

Des assistants AVJ seront chargés de veiller à cette autonomie en entourant la personne, en l'informant de certains dangers, en proposant des facilités, ... Les assistants AVJ ne posent aucun acte médical, psychologique ou de guidance. La Ville de Verviers, au départ de son

nouvel Echevinat de l'Emploi, de l'Intégration et de la Personne Handicapée, n'est pas en reste. Elle financera l'aménagement des abords du site Snoeck et signera une charte de collaboration avec AVJ Wallonie dans laquelle elle encouragera la collaboration avec d'autres services existants comme les services d'aide familiale.

D'autre part, la Ville de Verviers, dans un souci d'écoute et de prise en charge de la personne handicapée, poursuivra l'adaptation de ses bâtiments publics et en développant des moyens de transports adéquats.



Photo : Jacques Spitz

Chasse aux bonnes affaires !

Du 27 au 30 juin, c'est la Braderie

Si la période est parfois délicate pour le portefeuille, la braderie de Verviers n'en reste pas moins une animation commerciale incontournable. Cette année, la braderie débutera le mercredi 27 juin à 8h30 et s'achèvera le samedi 30 juin à 20 heures. Le centre-ville sera fermé à la circulation comme l'an passé sauf la rue Spintay qui restera ouverte. Les échoppes se déploieront dans les rues du Brou, Chapuis, Crapaurue, Harmonie, Heusy, une partie de la rue H. Hurard, rue Jardon, rue Laoureux (une partie), le piétonnier de la place du Martyr, le piétonnier de la place Verte, Pont-aux-Lions et Pont Saint-Laurant. Des animations sont prévues au détour des rues et une nocturne aura lieu le vendredi 29 juin avec ouverture des magasins jusque 21 heures. Le quartier de Hodimont sera lui aussi en fête avec braderie uniquement le 29 juin; une partie de la rue de Dison sera fermée, façon de mettre les commerçants de ce quartier sur le même pied que les autres. Animations multiculturelles, podium variétés et danses africaines sont prévues au programme. Un coup d'essai qui devrait en appeler d'autres. Alors du soleil, des couleurs, des terrasses, des rues noires de monde et notre braderie sera une pleine réussite !

Jeunes, on bosse

Ou comment trouver un job de vacances

Le Service Prévention de la Ville de Verviers l'a constaté : les jeunes éprouvent des difficultés à trouver un job d'étudiant durant les vacances. D'où la réalisation du projet social «Jeunes, on bosse». Il s'agit de créer un «portefeuille» de jobs étudiants puis d'aider de jeunes immigrés ou issus de milieux défavorisés à trouver un job pendant les congés d'été.

Appel a donc été lancé à des entreprises pour qu'elles réservent des jobs d'étudiant à ces jeunes .

Le Service Prévention assure de son

côté le suivi du jeune qui sera engagé en établissant son profil pour qu'il réponde aux critères d'engagement ; le Service le présentera aux responsables de l'entreprise pour faciliter le premier contact et fera une évaluation du travail fourni.

En finalité, ce projet devrait aider le jeune à connaître ses propres droits et obligations par rapport à son travail ainsi que les droits et devoirs de son employeur. De plus, le travail devrait lui permettre de découvrir un attrait pour

la profession exercée ce qui pourrait l'aider à mieux s'orienter professionnellement à la sortie de ses études.

Plusieurs entreprises ont déjà marqué leur intérêt pour ce projet. Dès lors, si un jeune immigré issu ou non d'un milieu défavorisé cherche un job pour l'été, qu'il n'hésite à nous contacter.

Service Prévention, rue des Alliés, 19 à Verviers – Téléphone : 087/353.725.

Inondations

Avez-vous subi des inondations depuis 10 ans ?

Le groupe hydraulique du Contrat de Rivière Vesdre voudrait connaître la situation sur le terrain concernant les inondations dans notre commune depuis 10 ans.

C'est pourquoi, une enquête est lancée auprès des Verviétois qui auraient été sinistrés durant la dernière décennie afin de permettre la recherche de solutions au problème des inondations.

Si vous avez subi des inondations, répondez au questionnaire et renvoyez-le à l'adresse ci-dessous :

ENQUÊTE INONDATIONS

NOM :

Prénom :

Adresse du bien inondé :

.....

Date du sinistre : Hauteur d'eau :

- en cave cm

- au rez cm

Montant des dégâts subis :

Arrivée des eaux/origine des inondations :

débordement cours d'eau

refoulement d'égoûts

eau de ruissellement

autres :

Remarques :

.....

.....

Contrat de Rivière Vesdre

7, rue Michel de la Brassine

4051 Vaux-Sous-Chèvremont

Fax : 04/361.35.23

e-mail : CRVSDRE@hotmail.com



Le Jogging a 20 ans !

Rendez-vous *le 24 juin*

En 1982, auriez-vous été nombreux à parier que le Grand Jogging de Verviers fêterait un jour ses 20 ans ? Si vous étiez parmi les sceptiques, vous en êtes aujourd'hui pour vos frais ! Car l'épreuve de masse la plus importante de notre Ville a conquis toutes ses lettres de noblesse pour être aujourd'hui LE rendez-vous sportif familial incontournable de la fin juin.

Cette année, les 20 ans du Jogging seront célébrés le dimanche 24 juin : une fois encore, l'ambiance, le caractère familial et la variété de son superbe parcours devraient jouer en faveur de l'épreuve.

Vous serez sans doute encore 2000 à couvrir les 13 kilomètres 600 du tracé, à gravir le Piedvache, qu'il fasse gris, très chaud ou humide à souhait (c'est la Belgique...). Bien entendu, il fallait marquer ce 20ème anniversaire par du nouveau, de l'inédit. Grand concours photos sur le thème «20ème Grand Jogging de Verviers», cadeau-souvenir pour tous

les joggeurs, super-tombola du 20ème pour les pré-inscrits, dégustation gratuite de gâteau de Verviers, vente de T-shirt du 20ème, château gonflable, fanfare place Verte, groupe de percussion à Ensival et de Dixie à Heusy, autant de raisons pour que cette année, plus encore que les autres, la fête soit totale. Une récompense spéciale sera attribuée à la trentaine de fidèles qui n'ont raté aucune édition du jogging. Départ à 15 heures au stade de Bielmont. **Inscriptions** au Service des Sports rue du Collège 62 et le jour du jogging de 11h30 à 14h30. Et puis la veille, une tradition désormais inébranlable : le jogging des jeunes, dans le centre-ville. 8 courses réservées aux élèves des écoles primaires nés entre 1989 et 1992. Première course à 19h30. Inscriptions uniquement via les écoles.

Renseignements :
087/325.297.



Football

Un nouveau départ pour *notre Ecole des Jeunes*

Après une période de flottement, notre école des jeunes s'apprête à entamer une 3ème saison.

Elle concerne les jeunes footballeurs inscrits dans les clubs de l'entité verviétoise qui, soit abordent ce sport à titre de loisir, soit, pour les plus doués et plus motivés, souhaitent se perfectionner. Pour les premiers, le directeur technique Jean-Claude Fassotte et son staff organisent des entraînements facultatifs au stade de Bielmont. Pour les seconds, des équipes «école des jeunes» ont été créées.

Pour la saison 2001-2002, 5 équipes au moins seront alignées : préminimes

1ère et 2ème année, minimes 1ère et 2ème année ainsi qu'une équipe cadets. Ces équipes sont dirigées par des entraîneurs diplômés ; les matches se déroulent au stade de Bielmont sauf pour les cadets qui évoluent à Lambermont.

Le staff technique a été étoffé avec désormais une dizaine d'entraîneurs possédant un diplôme pédagogique. Quant aux infrastructures, hormis Bielmont, l'école disposera de son site propre pour préparer ses équipes de championnat, en attendant le site définitif projeté au Jonckeu.

Sur le plan administratif, une nouvelle ASBL est en passe d'être créée, mixte

Ville-clubs, à savoir Heusy, Lambermont, SRU Verviers, Hodimont, Entente Stembertoise, ainsi que la REDV et, nouveauté, Rechain. Cette ASBL sera entièrement financée par la Ville à hauteur d'1 million et demi de francs, subside qui devrait être revu à la hausse en 2002.

Il est clair que si nous offrons un «produit» de qualité en matière d'infrastructures et surtout d'encadrement, joueurs et parents réfléchiront à deux fois avant d'envisager un départ vers des clubs d'autres communes.

Renseignements :
Secrétariat : 087/325.233.

Exposition

Jusqu'au 1er juillet : *Découvrez Alberto Magnelli au Musée des Beaux-Arts*

C'est sans doute l'exposition la plus prestigieuse que Verviers ait jamais connue. Pensez donc : 2 mois et demi d'ouverture, un budget de 2 millions, une promotion nationale. Pour leur 100ème exposition, les Amis des Musées de Verviers, soutenus par l'Echevinat des Affaires culturelles, le Centre Culturel Régional et le Musée des Beaux-Arts, ont frappé fort. Car la rétrospective consacrée à Alberto Magnelli mérite le détour. Sans doute, le nom de ce peintre florentin n'est-il pas des plus familiers mais quand on sait qu'il s'agit là d'un des premiers peintres abstraits, compagnon de Picasso et de Matisse, on relève de sérieuses références. Né en 1888 à Florence, Magnelli a passé une grande partie de sa vie à Paris où son talent a été reconnu. En

1934, Magnelli devient définitivement abstrait, le plus important de l'Ecole de Paris. Il meurt en 1971. Sa dernière rétrospective remonte à 1954 à Bruxelles. C'est dire si l'événement est de taille pour Verviers. L'exposition présente 65 œuvres, peintures, sculptures et dessins. Elle sera visible jusqu'au 1er juillet au Musée des Beaux-Arts.

Ouverture : tous les jours sauf le vendredi de 10 à 12h et de 14 à 18h.

**Musée des Beaux-Arts
Rue Renier 17 - 4800 Verviers
Tél : 087/331.695.**



Nature Rivale-1950.

A Vélo et en sécurité

Bientôt *une réalité !*

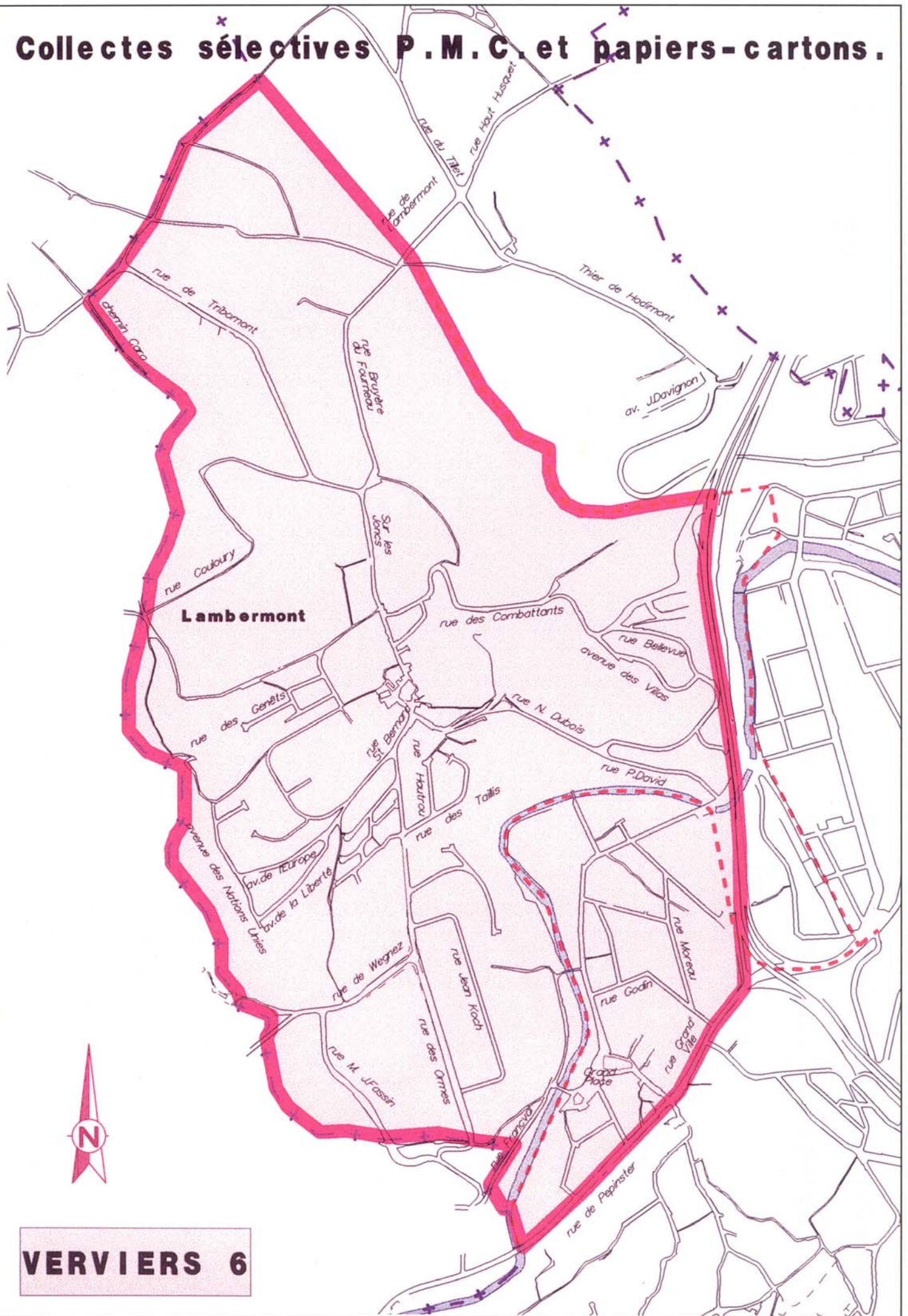
Tous les amoureux de la petite reine ont sans doute déjà rêvé de traverser la Ville à vélo en toute sécurité. Impensable jusqu'il y a peu, l'idée deviendra réalité dès l'achèvement de l'opération «un vélo dans la ville» initiée par le Ministre des Transports et de la Mobilité de la Région wallonne, José Daras.

Le projet est séduisant : il s'agit de créer des pistes cyclables sur les voiries existantes ou en site propre d'Ouest en Est, autrement dit une liaison entièrement cyclable depuis la rue de Pepins-

ter jusqu'à la rue de Limbourg via le centre-ville et en longeant les bords de la Vesdre. Les travaux devraient coûter quelque 13 millions de francs avec une large intervention de la Région wallonne à hauteur de 10 millions. Ces voiries cyclables seront destinées aussi bien aux touristes à vélo qu'aux personnes qui souhaitent se rendre à leur travail sur deux roues. A ce titre, des aires de stationnement et des équipements destinés au personnel communal qui utilise le vélo en service ou pour se rendre au travail pourraient également être financés.

Bref, un bien beau projet que suivra de près une commission chargée du développement et du suivi du programme. Dans cette commission, on retrouve l'Echevin des Travaux, l'Echevine de l'Emploi et de l'Egalité des chances, des membres de la section des Travaux, des représentants du GRACQ (Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens), de la Ligue des Familles, des réseaux scolaires, des cyclistes, de l'inter-quartiers, du MET, de la police et le conseiller en mobilité de la Ville.

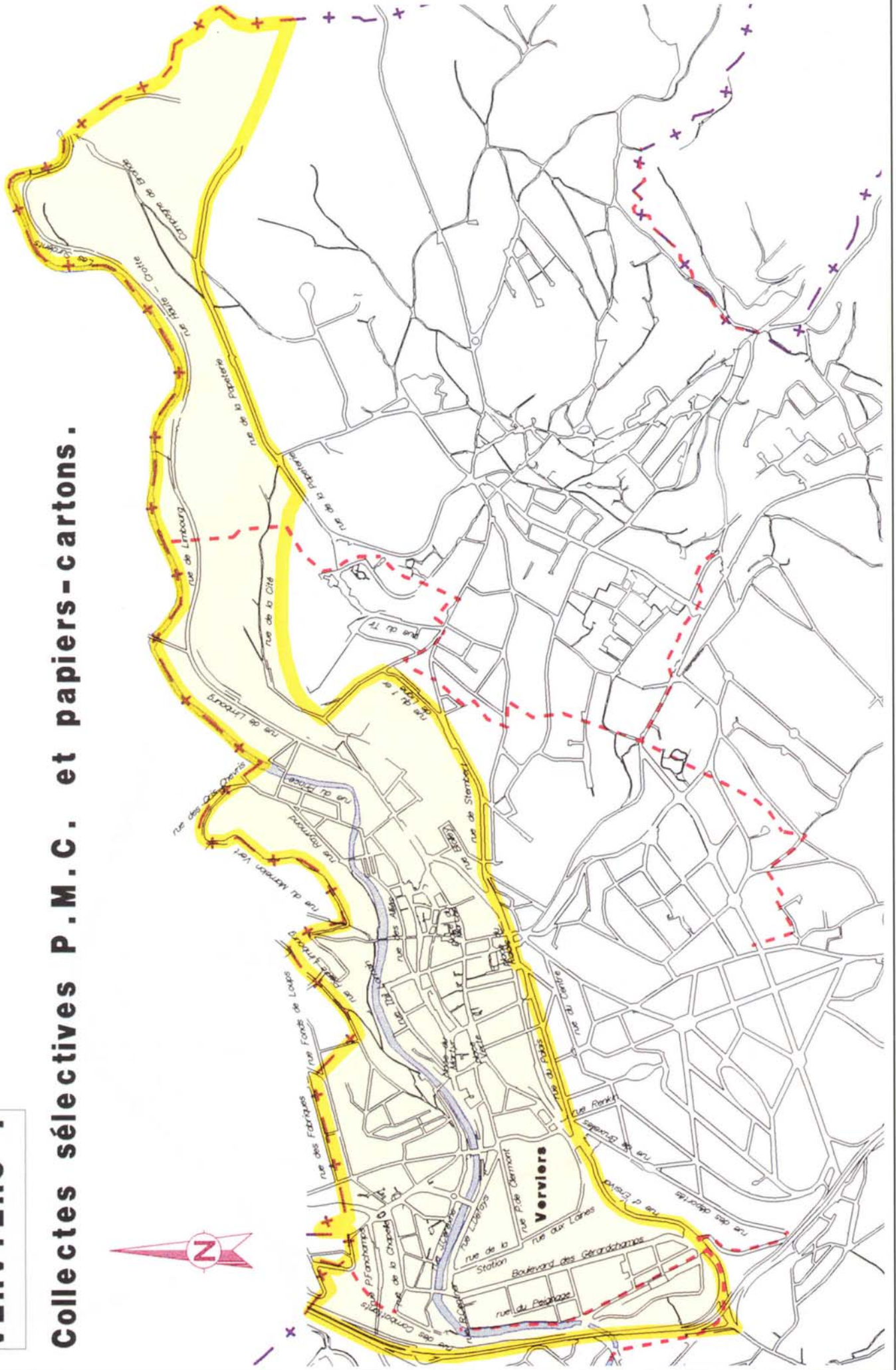
Collectes sélectives P.M.C. et papiers-cartons.

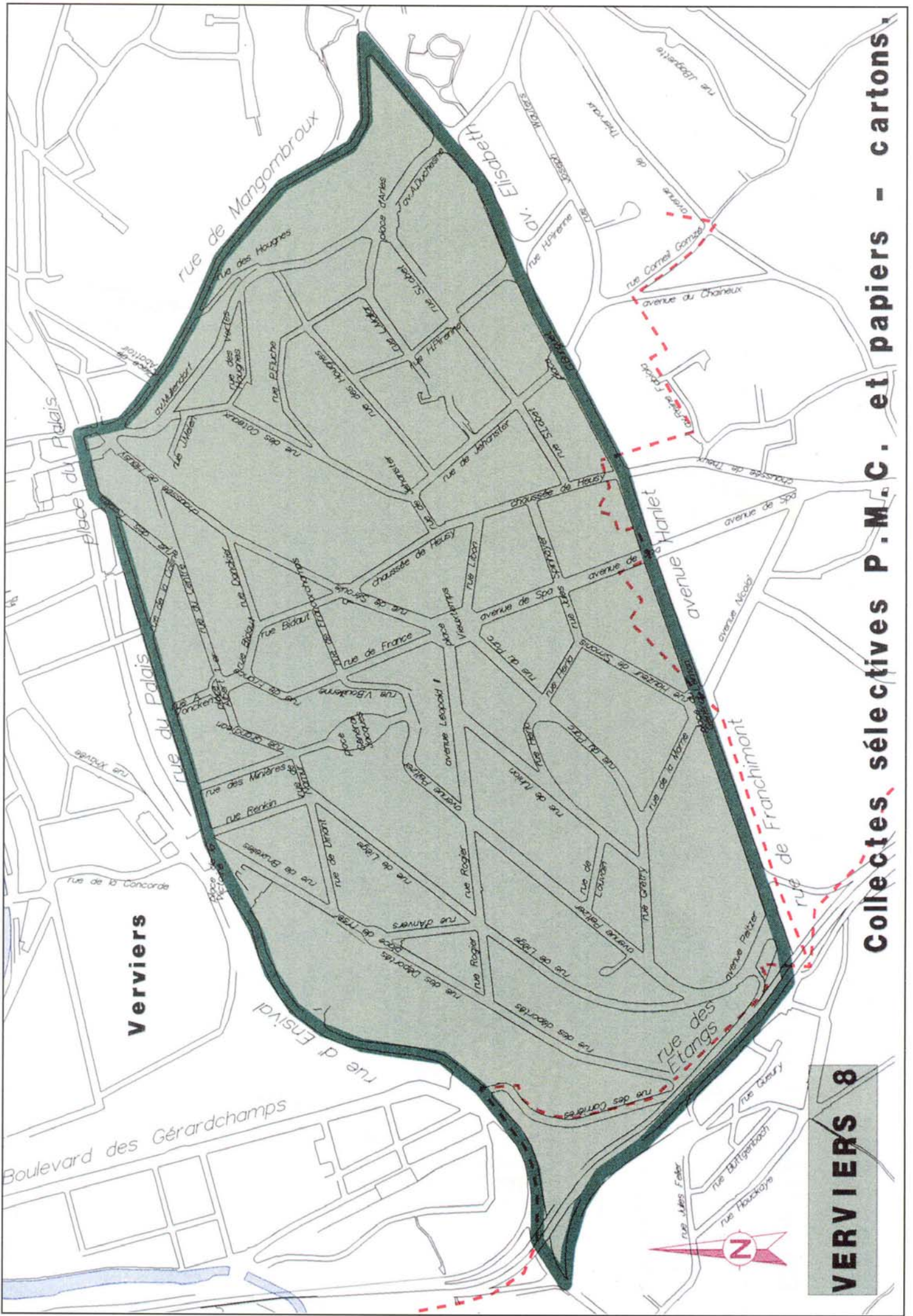


VERVIERS 6

VERVIERS 7

Collectes sélectives P.M.C. et papiers-cartons.





Verviers

VERVIERS 8

Collectes sélectives P.M.C. et papiers - cartons.